

Modalités et calendrier de remboursement des droits d'inscription

Textes de référence :

Code de l'éducation, notamment ses article R719-49 et R719-50

Code du travail, notamment son article L. 6211-1

Arrêté du 19 avril 2019 relatif aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur

Règlementation

Deux types de remboursement sont prévus par la réglementation

- Un remboursement de plein droit, au bénéfice des étudiants renonçant à leur inscription avant le début de l'année universitaire, sous réserve d'une somme de 23€ restant acquise à l'établissement au titre des actes de gestion nécessaire à l'inscription, soit le 1er septembre 2023.
- Un remboursement sur demande présentée après le début de l'année universitaire soumis à une décision du chef d'établissement prise en application des critères généraux définis par le conseil d'administration.

Critères généraux de remboursement des droits d'inscription

Les demandes de remboursement sont prises en compte dès lors que la totalité des droits d'inscription sont acquittés. Ainsi, le remboursement des droits d'inscription réglés en trois mensualités ne seront effectifs qu'après le prélèvement de la troisième mensualité.

Dans le cas où l'étudiant est mineur et qu'il n'a pas de compte bancaire le remboursement peut être effectué sur un autre compte que celui du demandeur. Il convient de joindre le RIB de la personne du compte à créditer accompagné de l'autorisation de remboursement des droits de scolarité sur un autre compte bancaire que celui de l'étudiant, signé par l'étudiant.

Le formulaire de demande de remboursement, ainsi que les pièces justificatives doivent être adressés dans les délais indiqué au service de scolarité de la composante.

Toute demande postérieure au délai fixé ne pourra être traitée.

Situation	Date limite des demandes	Modalités	Montant à rembourser
Etudiant exonérés de droit au sens de l'article R719-49 du code de l'éducation	Dès réception de votre notification définitive	Transmettre : Formulaire demande de remboursement Copie pièce d'identité Notification définitive de bourse Document justificatif Justificatif du paiement des droits RIB	Totalité des droits d'inscription
Apprentis (article L6211-1 du code du travail)	Dès signature de votre contrat d'apprentissage	Transmettre Formulaire demande de remboursement	Totalité des droits d'inscription

Validation CFVU	
Validation CA	

		Contrat d'apprentissage signé avant le 15 janvier N+1 Justificatif du paiement des droits RIB	
Etudiant exonérés dans le cadre de l'article R719-50 du code de l'éducation	30 jours après notification de la commission d'exonération	Transmettre : Formulaire demande de remboursement Copie pièce d'identité Notification commission d'exonération RIB	Conformément à la décision de la commission d'exonération
Doctorant soutenant avant le 31/12/n (Article	31/01/N+1	Transmettre Formulaire demande de remboursement Copie pièce d'identité Justificatif soutenance de thèse Justificatif du paiement des droits RIB	Totalité des droits d'inscription
Annulation d'inscription	Avant le 15/10/N	Transmettre Formulaire demande de remboursement Copie pièce d'identité Justificatif du paiement des droits Courrier explicatif + toute pièce justificative RIB	Droits d'inscription déduits des frais de gestion (23€)
Annulation d'inscription (rentrée décalée)	Avant le début de la formation	Transmettre Formulaire demande de remboursement Copie pièce d'identité Justificatif du paiement des droits RIB	Droits d'inscription déduits des frais de gestion (23€)
Annulation d'inscription (lauréat d'un concours)	30/11/N	Transmettre Formulaire demande de remboursement Copie pièce d'identité Attestation de réussite au concours Justificatif du paiement des droits RIB	Droits d'inscription déduits des frais de gestion (23€)
Annulation d'inscription (motif grave ou légitime) Problème grave familial et/ou de sante, refus de délivrance de visa, acceptation tardive dans un autre établissement, variation importante du niveau de ressources		Formulaire demande de remboursement Copie pièce d'identité Courrier explicatif + toute pièce justificative Justificatif du paiement des droits RIB	Soumis à la décision du chef d'établissement

Validation CFVU	
Validation CA	